

Observation sociale des territoires

Corrèze



Sommaire

Sommaire.....	1
Démarche.....	3
Synthèse.....	4

Population

Densité de population.....	6
Indice de vieillissement.....	6
Personnes âgées.....	7
Immigrés.....	7

Revenus – minima sociaux – prestations

Premier décile du revenu fiscal.....	8
Premier quartile du revenu fiscal.....	8
Revenu fiscal médian.....	9
Inégalités de revenu fiscal.....	9
Population couverte par le RSA socle ou l'AAH.....	10
Population couverte par le RSA socle.....	10
Allocataires de l'allocation spécifique de solidarité.....	11
Bénéficiaires du minimum vieillesse.....	11
Bénéficiaires de la CMU complémentaire.....	12
Ménages bénéficiaires d'une allocation logement.....	12

Emploi – chômage – insertion

Chômage des femmes.....	13
Chômage des hommes.....	13
Chômage des jeunes.....	14
Chômage de longue durée.....	14
Taux d'emploi des femmes.....	15
Taux d'emploi des hommes.....	15
Taux d'emploi des immigrés.....	16
Ménages d'ouvriers ou d'employés.....	16
Jeunes non insérés.....	17
Jeunes peu ou pas diplômés.....	17
Salariés en contrat court.....	18
Salariés à temps partiel.....	18
Personnes actives non équipées d'une voiture.....	19
Personnes travaillant hors de leur commune de résidence.....	19

Conditions de vie – logement

Logements « suroccupés »	20
Personnes habitant un logement « suroccupé »	20
Logement en HLM.....	21
Résidences principales sans salle de bains indépendante	21
Ménages dont la personne de référence est au chômage	22
Enfants des familles sans actif occupé.....	22
Familles dont un seul parent travaille parmi les ménages ouvriers et employés.....	23
Familles monoparentales.....	23
Personnes âgées vivant seules.....	24
Personnes âgées vivant en institution.....	24
Personnes vivant seules	25
Éloignement du lieu de travail.....	25
Éloignement aux services et équipements	26
Ménages non équipés d'une voiture	26
D éfinitions.....	27
R emerciements.....	28

Pour mener une politique sociale au plus près de la réalité du terrain, mieux connaître la population et localiser les risques d'isolement ou de rupture est nécessaire. Si les acteurs et observateurs de terrain décèlent bien des disparités sociales, ils en évaluent cependant parfois mal l'ampleur. Par ailleurs, les risques de rupture ne sont pas identiques d'un territoire à l'autre : isolement des personnes âgées dans l'un ou chômage dans un autre. Certains territoires peuvent aussi cumuler toutes les fragilités. L'Insee Limousin et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Limousin se sont associés pour cerner plus finement les situations de fragilité et les risques d'exclusion : en premier lieu les faibles revenus, mais aussi l'insertion dans l'emploi, le niveau de formation ou l'éloignement des services.

Dans le cadre de leurs missions en matière d'application des politiques publiques, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et les trois Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations du Limousin mettent en œuvre des actions en direction des populations défavorisées, vulnérables, voire exclues : favoriser le lien social et prévenir les situations de rupture, animer des dispositifs d'aide temporaire, comme les hébergements d'urgence, mais aussi développer des politiques de fond en faveur de la jeunesse, des sports, de la vie associative ou de l'égalité entre les hommes et les femmes, avec un appui aux initiatives locales.

Grâce à des dispositifs d'observation institués depuis plusieurs années (données sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, Observatoire des Zones urbaines sensibles...), les situations de précarité en milieu urbain sont en général bien appréhendées. L'objet de cette démarche consiste à compléter cette approche en donnant aussi une image fine de la situation sociale dans les territoires ruraux. D'une part, le poids démographique de ces territoires est conséquent en Limousin : 45 % des Limousins habitent dans une commune rurale contre 27 % des provinciaux ; d'autre part, la pauvreté est, dans l'ensemble, plus élevée dans le milieu rural que dans les villes, caractéristique que le Limousin partage avec d'autres départements du Sud-Ouest et du Massif Central. Enfin, tous les territoires ruraux ne présentent pas les mêmes situations de précarité ou de fragilité et connaissent des trajectoires démographiques diverses : repeuplement pour certains, notamment aux franges des villes, avec l'arrivée de nouveaux types de populations, poursuite du déclin démographique pour d'autres, présence inégale de la population âgée, des faibles revenus ou du chômage...

Le présent atlas décline sous forme de cartes divers indicateurs chiffrés, témoins de situations de précarité ou de fragilité des territoires. Il a pour maille le territoire cantonal, permettant de cerner les disparités locales tout en disposant de données significatives. Quelques regroupements de cantons sont effectués, pour les territoires les moins peuplés. Cet atlas complète l'étude de synthèse régionale sur les territoires limousins, publiée dans la collection Focal de l'Insee Limousin, en octobre 2013.

Fabienne Le Hellaye

Directrice régionale de
l'Insee Limousin

Sylvie Hirtzig

Directrice régionale de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale du Limousin

En 2010 la Corrèze compte 243 600 habitants, soit un habitant du Limousin sur trois. La Basse Corrèze, qui comprend l'agglomération de Brive, et une partie de la Moyenne Corrèze hébergent la majorité des habitants, la Haute Corrèze étant moins densément peuplée. Le département a un caractère rural marqué. Sur 100 habitants, 45 % résident dans une commune rurale, c'est-à-dire qui n'appartient pas à une unité urbaine, contre 23 % en France métropolitaine. À l'instar d'autres départements du Massif central, du sud-ouest ou du centre de la France, la Corrèze fait partie des départements français où les personnes âgées sont le plus présentes dans la population et où, à l'inverse, les jeunes sont le moins représentés : 31 % des habitants ont 60 ans ou plus contre 23 % en France métropolitaine. Les agriculteurs sont plus nombreux parmi les actifs qu'en moyenne en province (4 % contre 2 %), mais moins que dans les départements voisins de la Creuse, du Cantal et du Lot.

En Corrèze, l'insertion dans l'emploi est dans l'ensemble plus élevée qu'en Limousin et le chômage est moins présent. Début 2013, le département figure encore parmi les quinze départements les moins touchés par le chômage.

Globalement et en moyenne, les inégalités de revenus sont moins marquées en Corrèze que dans l'ensemble de la région.

Les faibles revenus y sont en moyenne moins présents. Le seuil de niveau de vie au-dessous duquel se situent 10 % des Corrèziens les plus pauvres se monte à 890 euros mensuels, contre 850 euros en Limousin.

Une pauvreté moins marquée qu'en Creuse ou qu'en Haute-Vienne

Avec 13,6 % de ses habitants vivant sous le seuil de pauvreté, la Corrèze est moins touchée par la pauvreté monétaire que la Haute-Vienne et, surtout, que la Creuse. Hormis dans les villes, les cantons corrèziens sont, parmi les cantons limousins, ceux où la population est le moins souvent couverte par un minimum social tel que le RSA socle. Concernant la problématique des faibles revenus chez les personnes âgées, en revanche, la Corrèze se démarque moins du reste de la région. Si en France les personnes âgées sont moins touchées par la pauvreté que les autres, ce phénomène ne s'observe pas en Corrèze. C'est une particularité que l'on retrouve dans d'autres départements, notamment du Sud-Ouest et du Massif Central : 13,5 % des Corrèziens de plus de 65 ans vivent sous le seuil de pauvreté, une proportion identique à celle de l'ensemble de la population tous âges confondus. Mais, en moyenne, dans l'ensemble de la province française, 9,8 % des plus de 65 ans sont

pauvres, contre 14,3 % pour l'ensemble de la population. La présence de nombreux agriculteurs parmi les générations les plus âgées explique en partie ce constat.

Des indicateurs de précarité plus favorables en Basse et Moyenne Corrèze

Les situations de précarité ou de fragilité se répartissent inégalement dans les territoires corrèziens. Comme en Haute-Vienne ou en Corrèze, les principales villes se distinguent, avec certains indicateurs de précarité plus défavorables qu'en moyenne départementale. Les faibles revenus sont davantage présents, notamment à Brive et Tulle, et la proportion de bénéficiaires d'un minimum social tel que le RSA socle ou d'un dispositif destiné aux personnes à faibles ressources comme la CMU complémentaire est plus élevée. L'insertion dans l'emploi est moindre, le chômage davantage présent. Les familles monoparentales sont proportionnellement plus nombreuses (3 familles sur 10 à Brive et Tulle contre 2 sur 10 en Corrèze en moyenne). Or, ces familles sont plus souvent exposées à la précarité ou au risque de pauvreté.

Hors des villes, les territoires ruraux se distinguent aussi entre eux, en opposant souvent la Basse Corrèze à certains cantons de Haute Corrèze, du Pla-

teau de Millevaches ou de l'est corrézien, aux marges du Cantal.

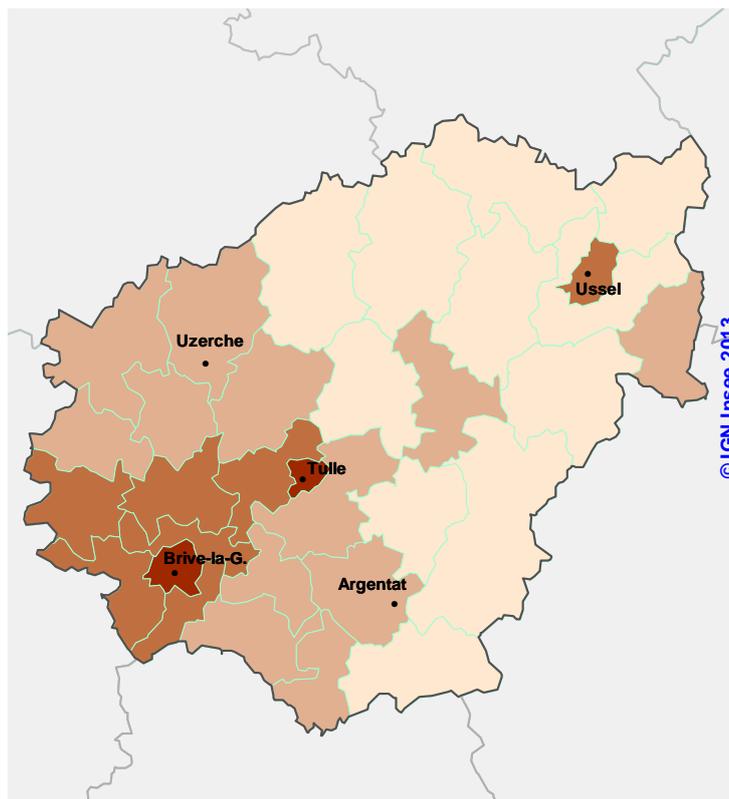
Dans certains cantons de Haute Corrèze, l'insertion dans l'emploi est plus faible qu'en moyenne régionale. Aux franges du Cantal et du Lot, l'emploi salarié est plus souvent à temps partiel ou en contrat précaire. Dans des territoires comme l'ouest du Plateau de Millevaches ou les marges cantaliennes, de Beaulieu à Bort-les-Orgues, la problématique des personnes âgées précaires ou isolées est

plus marquée que dans la région : celles-ci sont davantage présentes dans la population et perçoivent plus souvent le minimum vieillesse qu'en moyenne en Limousin. Ce signe de fragilité potentielle se cumule avec l'éloignement des équipements et des services, qui peut renforcer les situations d'isolement social.

À l'inverse, la Basse et la Moyenne Corrèze (hors Brive et Tulle) présentent dans l'ensemble les situations les plus favorables du département au re-

gard des indicateurs de précarité ou de fragilité des territoires, en particulier dans les espaces périurbains de Brive et de Tulle. C'est dans ces territoires que les faibles revenus sont le moins fréquents, et que la proportion de bénéficiaires d'un dispositif comme la CMU complémentaire est la plus faible. L'insertion dans l'emploi y est aussi plus élevée, comme en témoignent des taux d'emploi plus forts qu'en moyenne départementale.

Densité de population



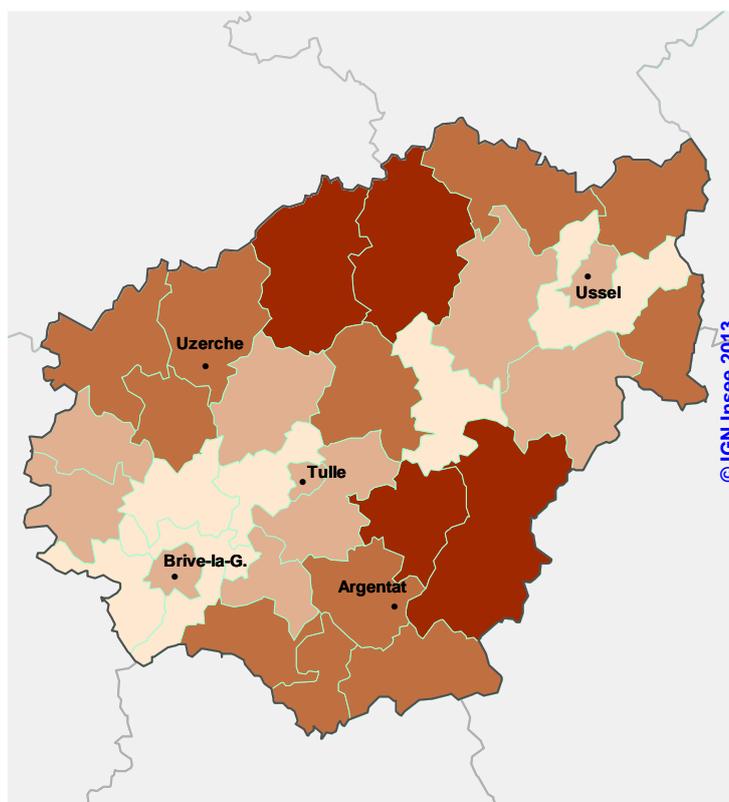
Nombre d'habitants par km²

- de 370 à 1 010
- de 50 à moins de 370
- de 20 à moins de 50
- moins de 20

Corrèze : 41,4
 Limousin : 43,7
 France métropolitaine : 114,7

Source :
 Insee - Recensement de la population 2010,
 exploitation principale

Indice de vieillissement



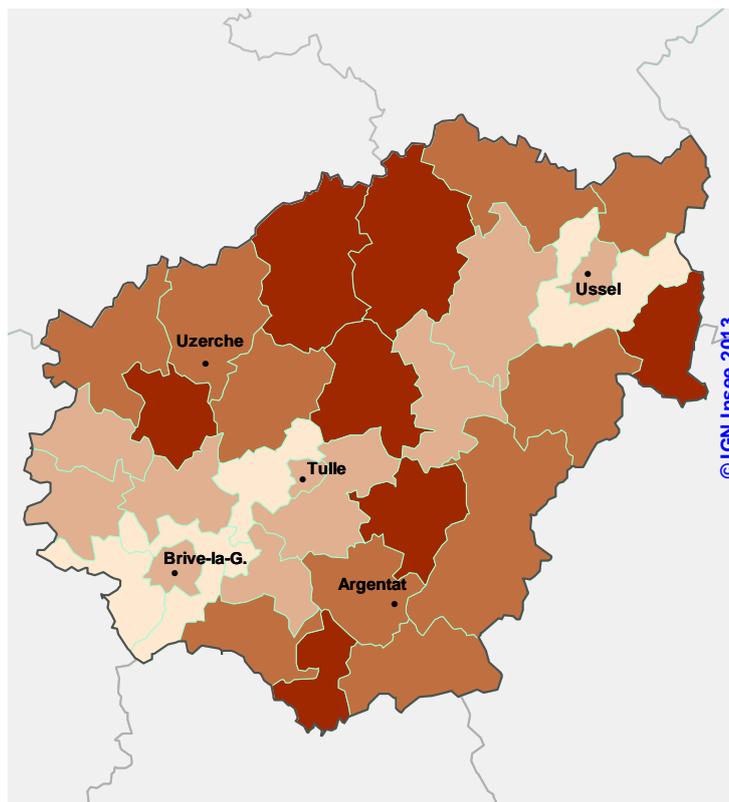
Nombre de personnes de 65 ans
 ou plus pour 100 jeunes de
 moins de 20 ans

- de 186 à 280
- de 133 à moins de 186
- de 97 à moins de 133
- de 63 à moins de 97

Corrèze : 118,9
 Limousin : 111,8
 France métropolitaine : 68,5

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009,
 exploitation principale

Personnes âgées



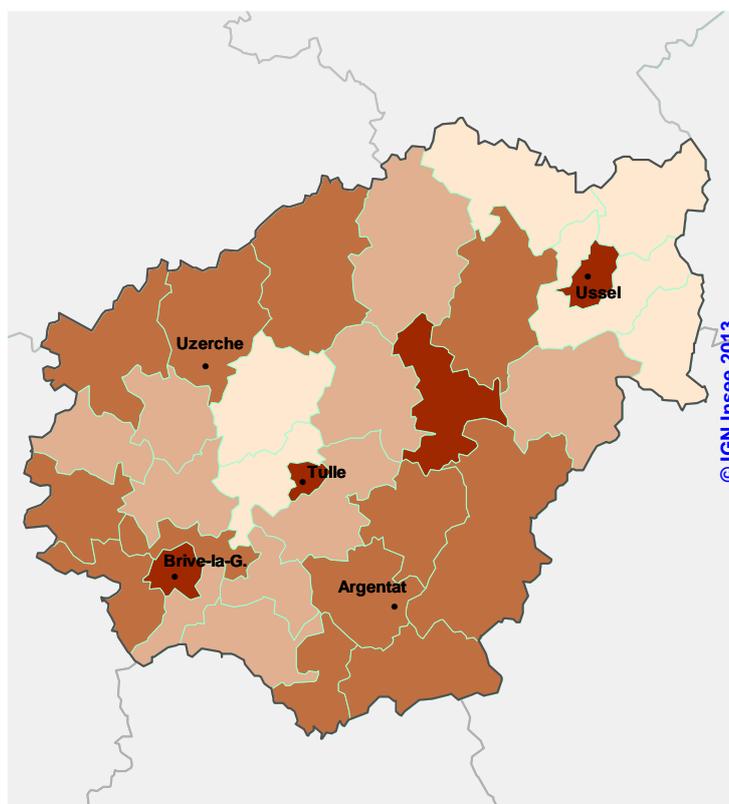
Proportion de personnes de 80 ans ou plus dans la population (%)

- de 10,6 à 15,5
- de 8,7 à moins de 10,6
- de 6,7 à moins de 8,7
- de 4,3 à moins de 6,7

Corrèze : 8,3
 Limousin : 7,9
 France métropolitaine : 5,2

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Immigrés



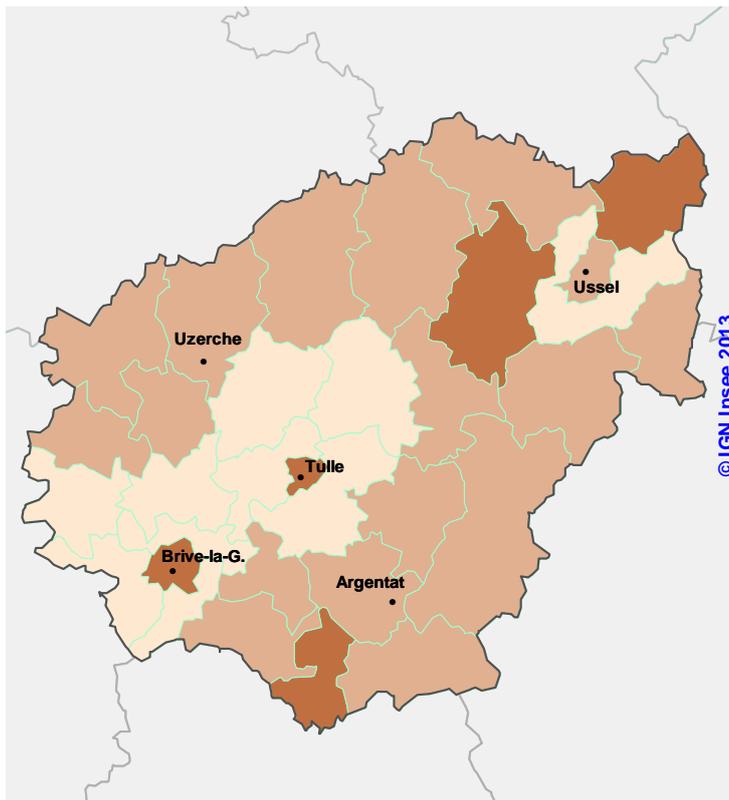
Proportion d'immigrés dans la population (%)

- de 6,6 à 8,3
- de 3,7 à moins de 6,6
- de 2,7 à moins de 3,7
- de 1,9 à moins de 2,7

Corrèze : 5,1
 Limousin : 5,4
 France métropolitaine : 8,5

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Premier décile du revenu fiscal



Premier décile du revenu fiscal par unité de consommation (en euros)

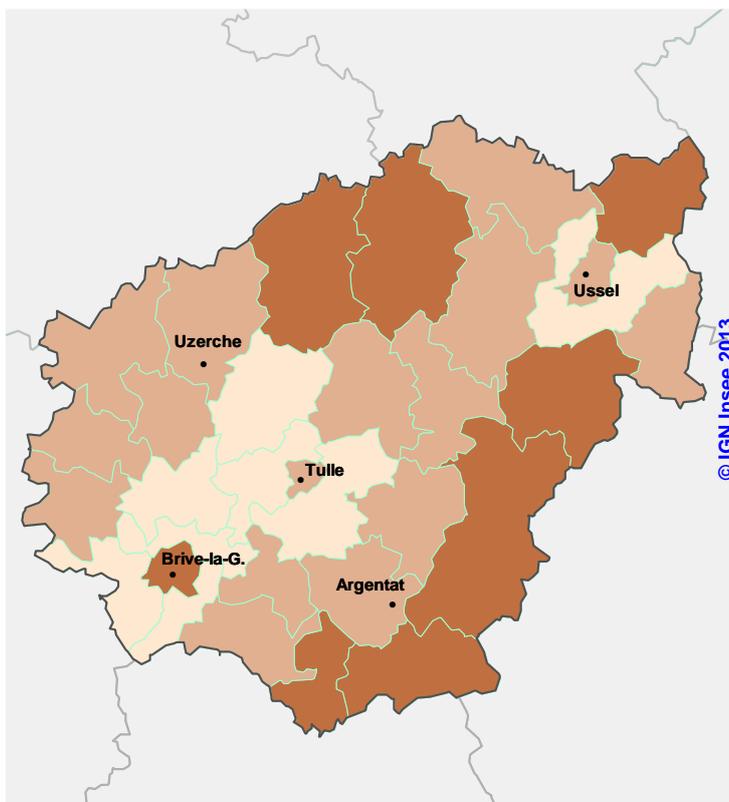
- de 6 410 à moins de 6 920
- de 6 920 à moins de 8 670
- de 8 670 à 11 170

Le premier décile du revenu fiscal par unité de consommation est tel que 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur.

Corrèze : 7 945
Limousin : 6 932
France métropolitaine : 6 783

Source :
Insee - DGFIP -
Revenus fiscaux localisés 2010

Premier quartile du revenu fiscal



Premier quartile du revenu fiscal par unité de consommation (en euros)

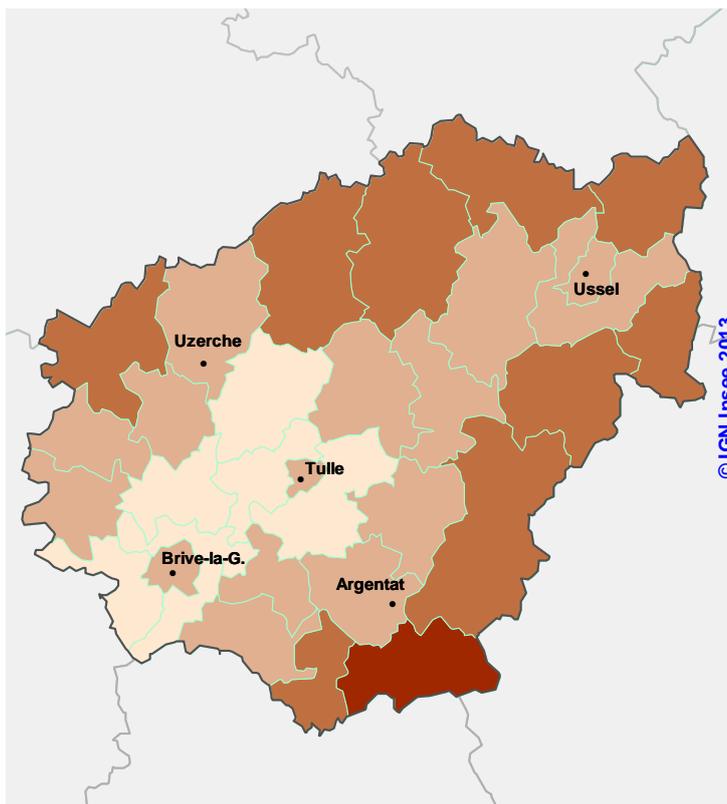
- de 10 810 à moins de 11 670
- de 11 670 à moins de 13 480
- de 13 480 à 16 000

Le premier quartile du revenu fiscal par unité de consommation est tel que 25 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur.

Corrèze : 12 457
Limousin : 11 951
France métropolitaine : 12 265

Source :
Insee - DGFIP -
Revenus fiscaux localisés 2010

Revenu fiscal médian



Revenu fiscal médian par unité de consommation (en euros)

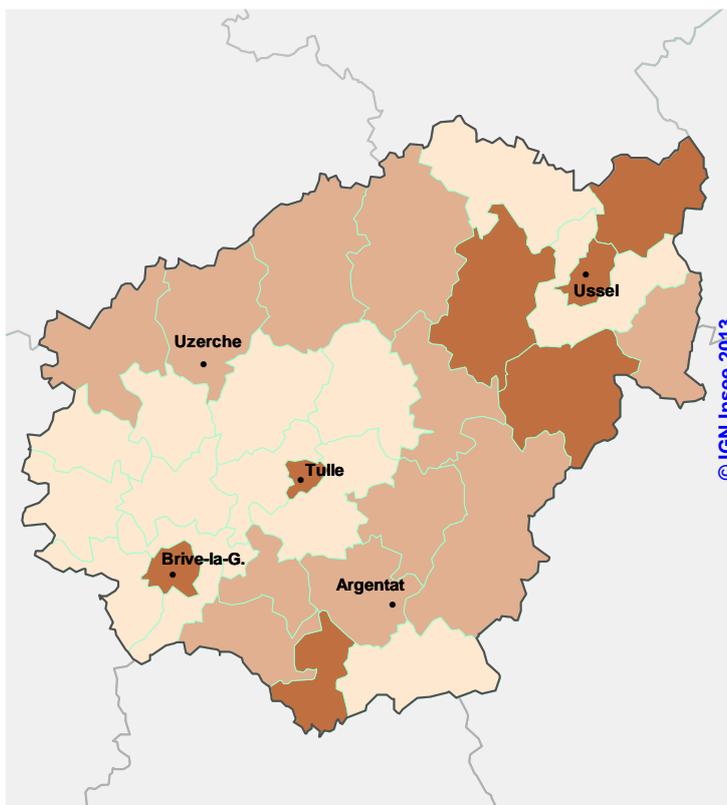
- de 14 960 à moins de 15 680
- de 15 680 à moins de 17 020
- de 17 020 à moins de 19 050
- de 19 050 à 21 020

Le revenu fiscal médian par unité de consommation est tel que 50 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur.

Corrèze : 18 020
 Limousin : 17 810
 France métropolitaine : 18 750

Source :
 Insee - DGFIP -
 Revenus fiscaux localisés 2010

Inégalités de revenu fiscal



Rapport interdécile des revenus par unité de consommation (9e décile / 1er décile)

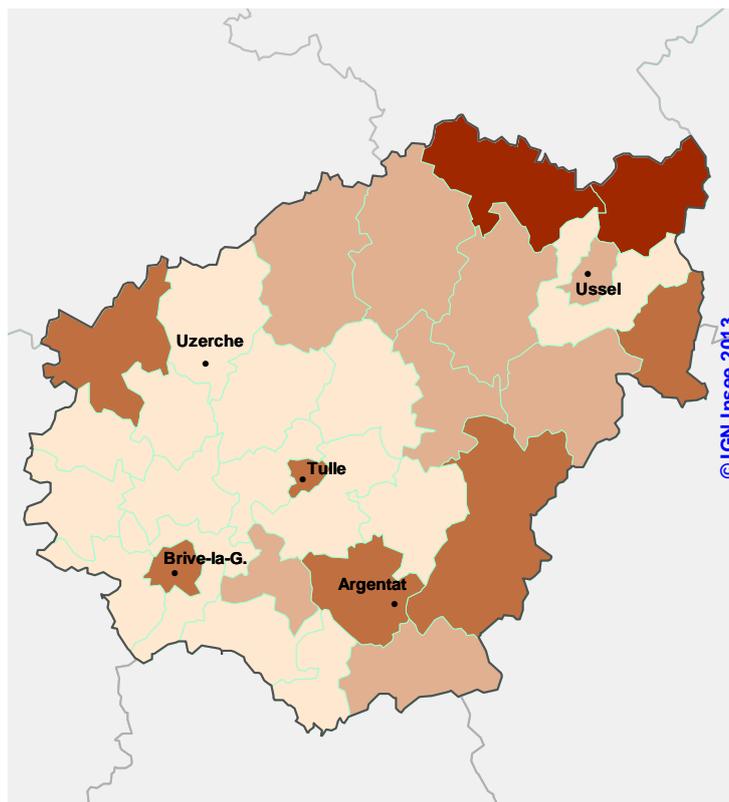
- de 4,5 à moins de 5,6
- de 3,9 à moins de 4,5
- de 3,2 à moins de 3,9

Le rapport interdécile des revenus mesure l'écart entre les revenus les plus élevés et les plus faibles. Plus il est grand, plus les inégalités sont élevées. Cf. carte sur le premier décile du revenu fiscal pour la définition.

Corrèze : 4,2
 Limousin : 4,8
 France métropolitaine : 5,6

Source :
 Insee - DGFIP -
 Revenus fiscaux localisés 2010

Population couverte par le RSA socle ou l'AAH



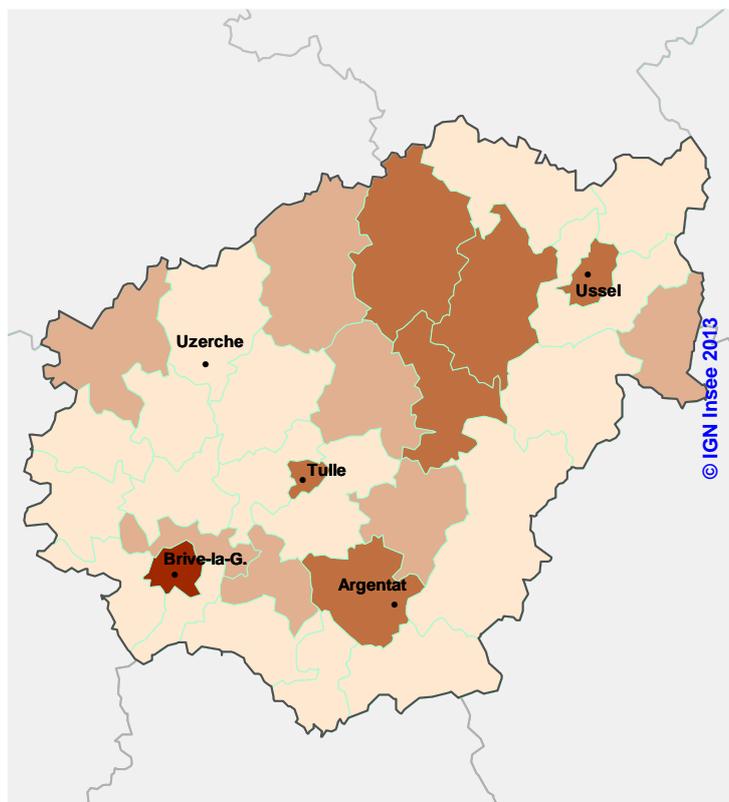
Proportion de personnes bénéficiaires du RSA socle ou de l'AAH parmi les moins de 65 ans (%)

- de 11,5 à 16,5
- de 7,7 à moins de 11,5
- de 5,6 à moins de 7,7
- de 2,0 à moins de 5,6

Corrèze : 6,5
 Limousin : 8,8
 France métropolitaine : non disponible

Source :
 CAF 2011 ; MSA 2011 ;
 Insee - Recensement de la population 2009,
 exploitation principale

Population couverte par le RSA socle



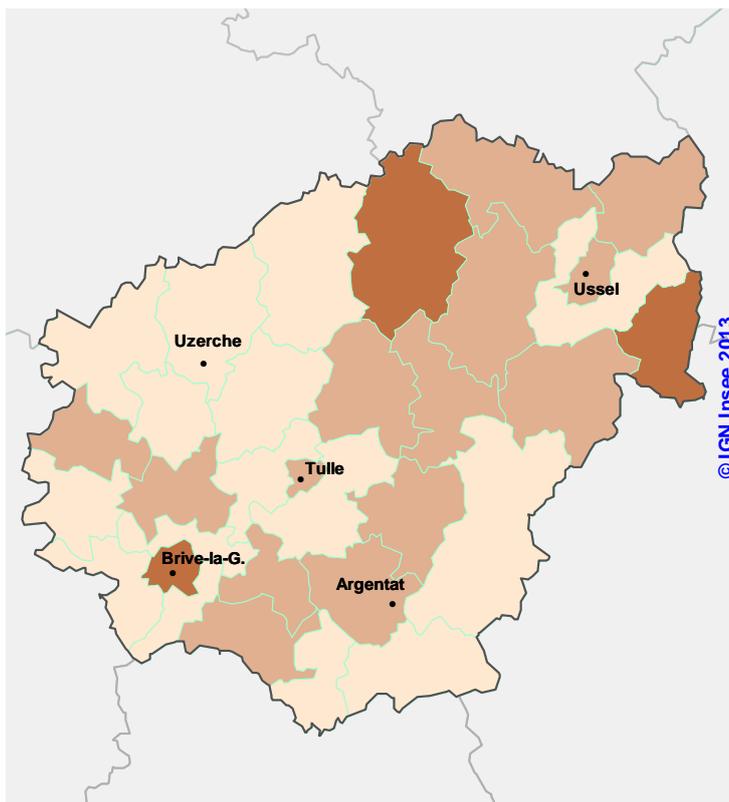
Proportion de personnes bénéficiaires du RSA socle parmi les moins de 65 ans (%)

- de 5,6 à 6,4
- de 3,8 à moins de 5,6
- de 2,3 à moins de 3,8
- de 1,0 à moins de 2,3

Corrèze : 3,2
 Limousin : 5,1
 France métropolitaine : 5,5

Source :
 CAF 2011 ; MSA 2011 ;
 Insee - Recensement de la population 2009,
 exploitation principale

Allocataires de l'allocation spécifique de solidarité



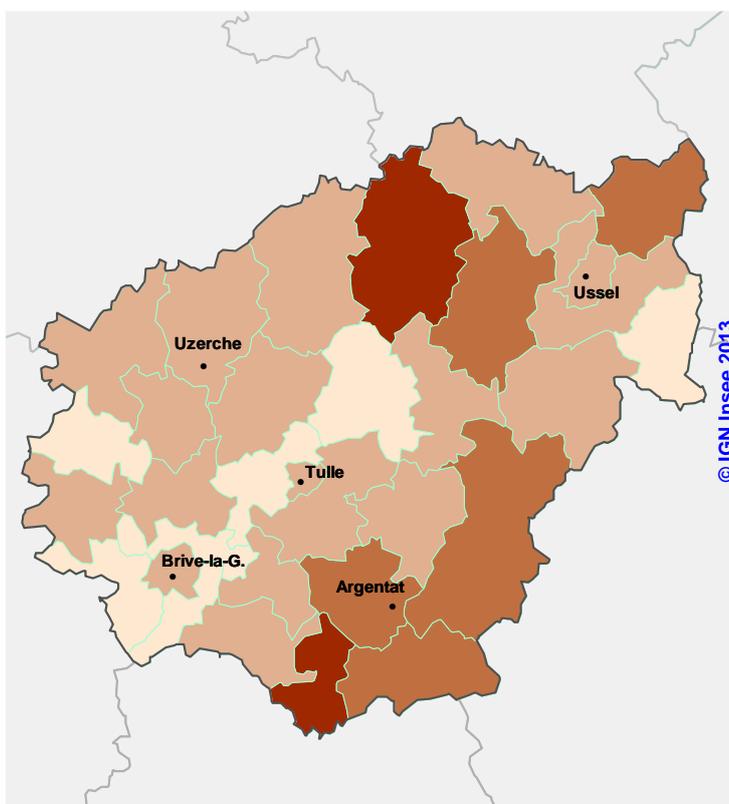
Proportion d'allocataires de l'allocation spécifique de solidarité dans la population active de 20 à 64 ans (Moyenne 2010-2011) (%)

- de 1,1 à 1,6
- de 0,8 à moins de 1,1
- de 0,4 à moins de 0,8

Corrèze : 1,0
 Limousin : 1,1
 France métropolitaine : 1,1

Source :
 Pôle emploi 2010 et 2011 ;
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Bénéficiaires du minimum vieillesse



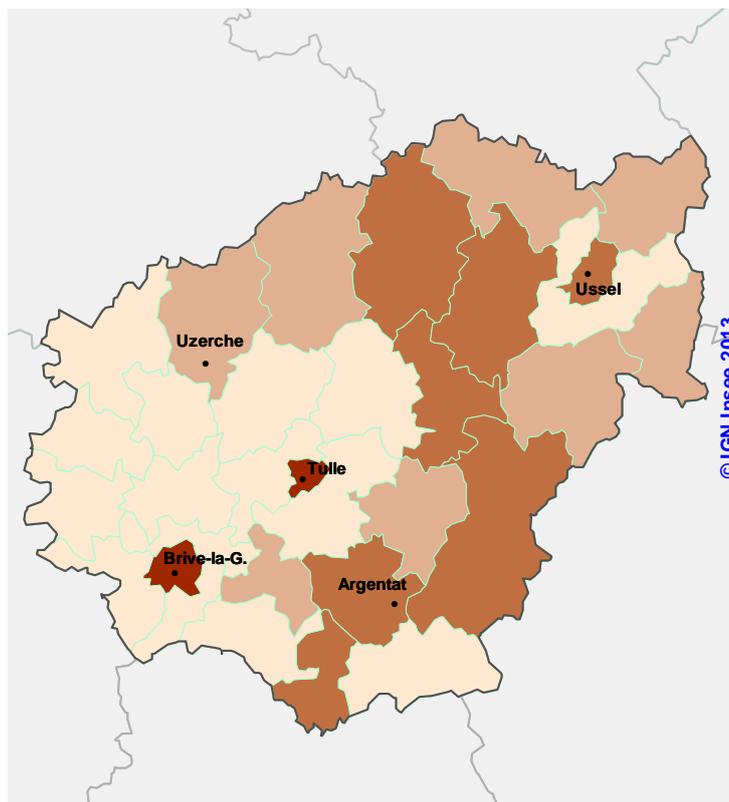
Proportion de bénéficiaires du minimum vieillesse (ASP, ASV) parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus (%)

- de 6,3 à 6,8
- de 4,9 à moins de 6,3
- de 3,5 à moins de 4,9
- de 2,1 à moins de 3,5

Corrèze : 4,0
 Limousin : 4,4
 Limousin (tous régimes) : 5,1
 France métrop. (tous régimes) : 4,7

Source :
 Carsat Centre Ouest 2011 ; MSA 2011 ;
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Bénéficiaires de la CMU complémentaire



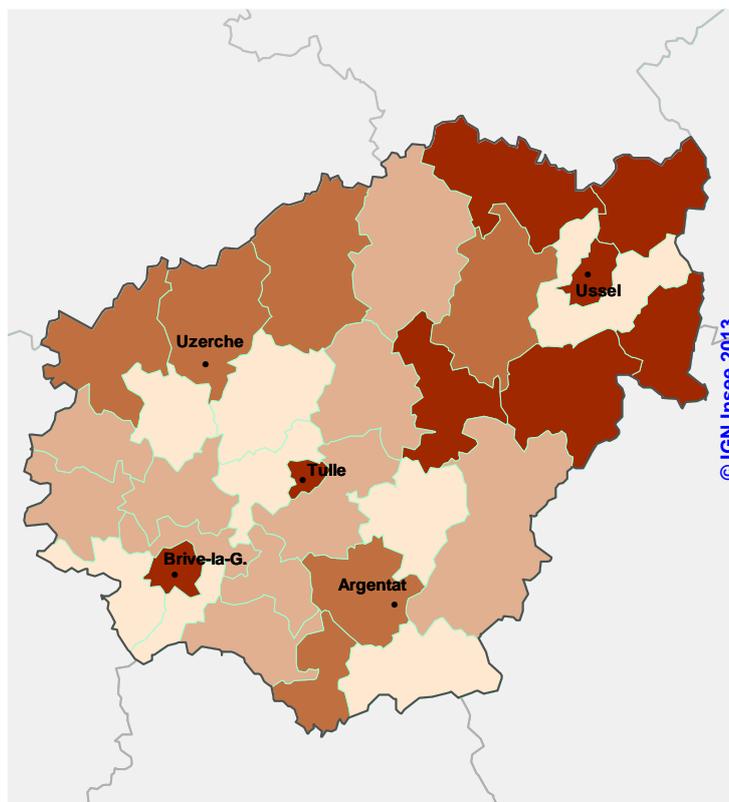
Proportion de bénéficiaires de la CMU complémentaire parmi les personnes de moins de 65 ans (%)

- de 7,0 à 7,6
- de 4,5 à moins de 7,0
- de 3,0 à moins de 4,5
- de 1,1 à moins de 3,0

Corrèze : 4,1
 Limousin : 6,1
 Limousin (tous régimes) : 7,1
 France métrop. (tous régimes) : 7,2

Source :
 CNAMTS 2011 ; MSA 2011 ;
 Insee - Recensement de la population 2009,
 exploitation principale

Ménages bénéficiaires d'une allocation logement



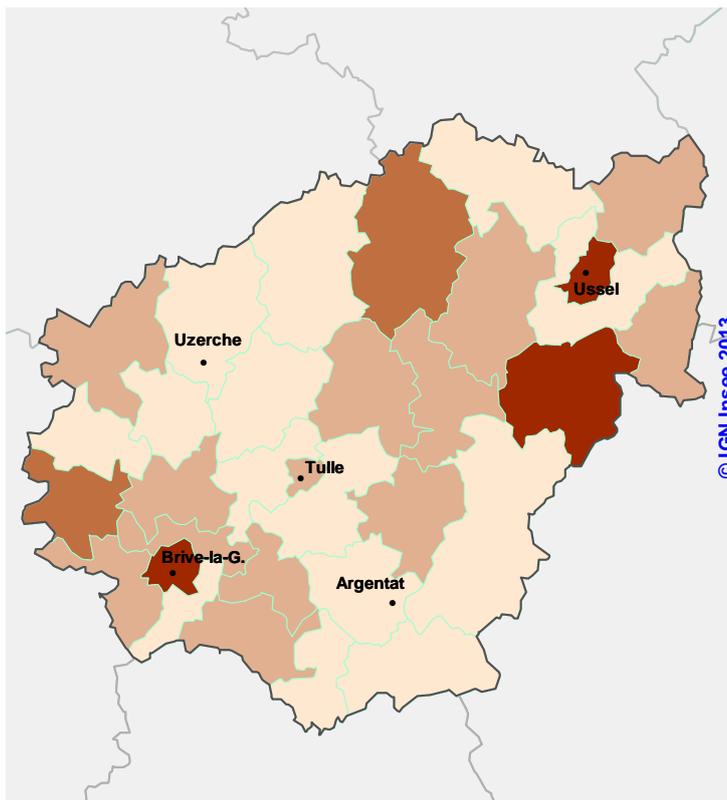
Proportion de ménages bénéficiant d'une allocation logement (ALF, ALS, APL) parmi l'ensemble des ménages (%)

- de 22,4 à 32,2
- de 16,0 à moins de 22,4
- de 12,7 à moins de 16,0
- de 7,0 à moins de 12,7

Corrèze : 19,1
 Limousin : 21,9
 France métropolitaine : non disponible

Source :
 CAF 2011 ; MSA 2011 ;
 Insee - Recensement de la population 2009,
 exploitation principale

Chômage des femmes



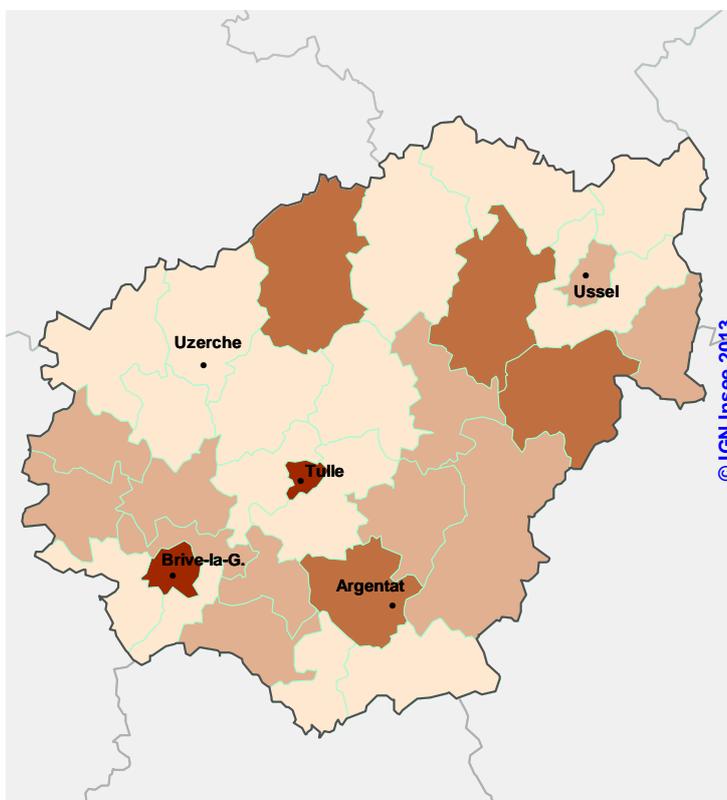
Nombre de femmes
demandeuses d'emploi de
catégorie A rapporté au
nombre de femmes actives
à la fin du 4e trimestre 2011 (%)

- de 9,5 à 11,7
- de 8,0 à moins de 9,5
- de 6,5 à moins de 8,0
- de 4,4 à moins de 6,5

Corrèze : 7,7
Limousin : 8,4
France métropolitaine : 9,8

Source :
Pôle emploi 2011 ;
Insee - Recensement de la population 2010,
exploitation principale

Chômage des hommes



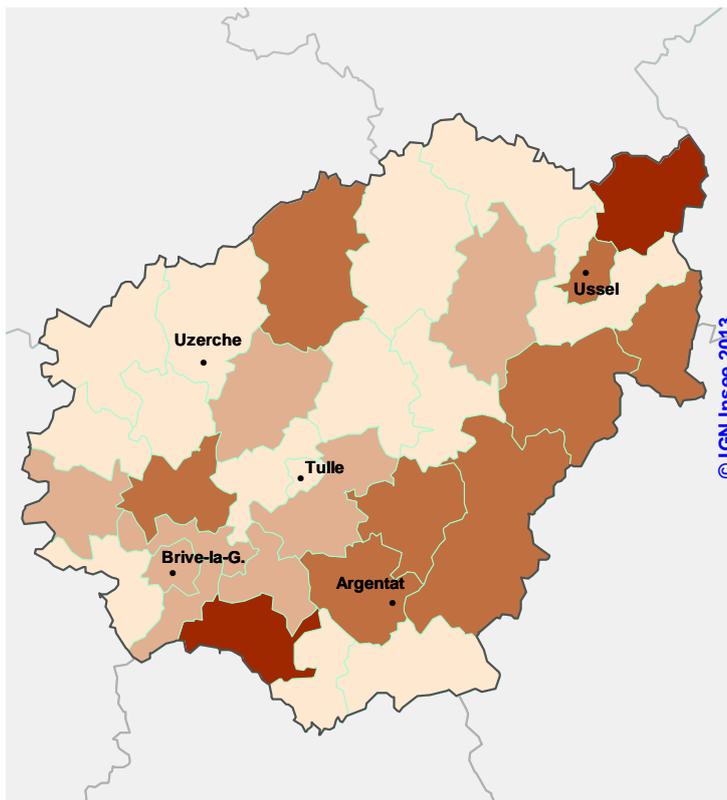
Nombre d'hommes
demandeurs d'emploi de
catégorie A rapporté au
nombre d'hommes actifs
à la fin du 4e trimestre 2011 (%)

- de 9,4 à 11,4
- de 7,5 à moins de 9,4
- de 6,1 à moins de 7,5
- de 3,4 à moins de 6,1

Corrèze : 7,4
Limousin : 8,8
France métropolitaine : 9,8

Source :
Pôle emploi 2011 ;
Insee - Recensement de la population 2010,
exploitation principale

Chômage des jeunes



Nombre de demandeurs d'emploi de 15 à 24 ans de catégorie A rapporté au nombre d'actifs de 15 à 24 ans (%)

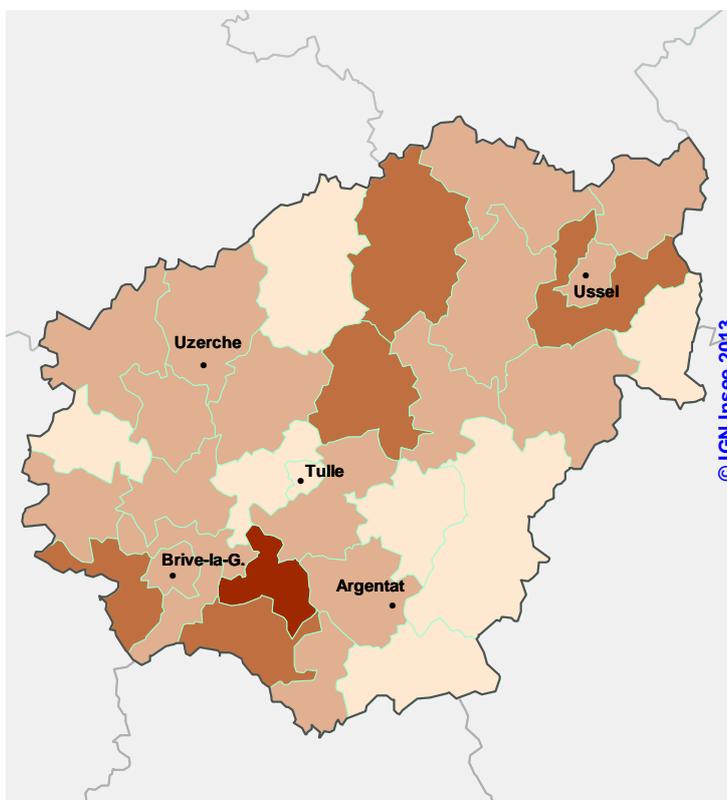
- de 18,2 à 19,9
- de 14,7 à moins de 18,2
- de 11,9 à moins de 14,7
- de 7,0 à moins de 11,9

Le nombre de demandeurs d'emploi calculé ici est la moyenne entre celui de la fin du 4e trimestre 2010 et celui de la fin du 4e trimestre 2011

Corrèze : 12,6
 Limousin : 14,5
 France métropolitaine : 14,9

Source :
 Pôle emploi 2010 et 2011 ;
 Insee - Recensement de la population 2010,
 exploitation principale

Chômage de longue durée



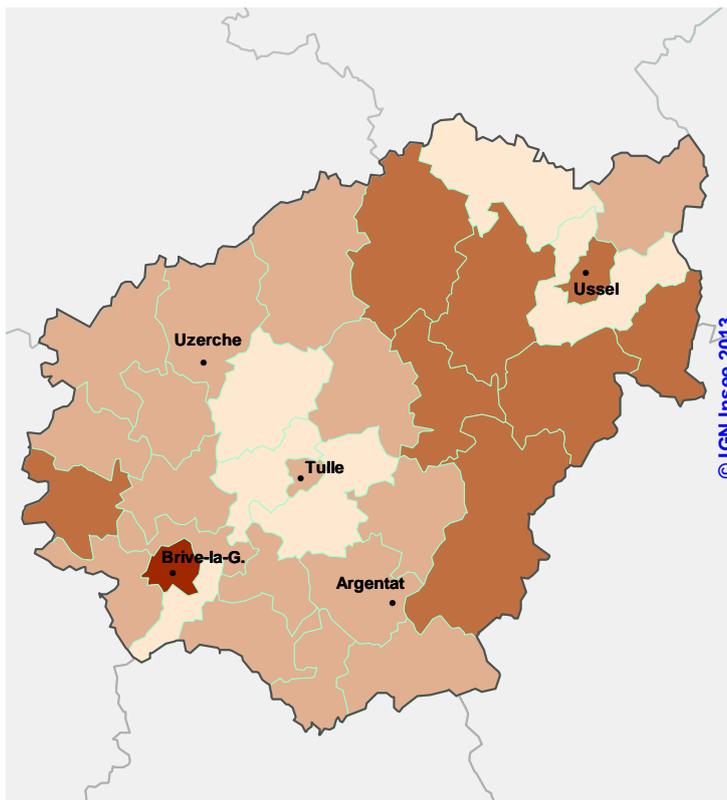
Proportion des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus, parmi les demandeurs d'emploi à la fin du 4e trimestre 2011 (%)

- de 47,1 à 51,1
- de 41,3 à moins de 47,1
- de 36,6 à moins de 41,3
- de 30,5 à moins de 36,6

Corrèze : 38,2
 Limousin : 40,9
 France métropolitaine : 37,7

Source :
 Pôle emploi 2011

Taux d'emploi des femmes



Proportion de femmes ayant un emploi parmi les femmes de 30 à 54 ans (%)

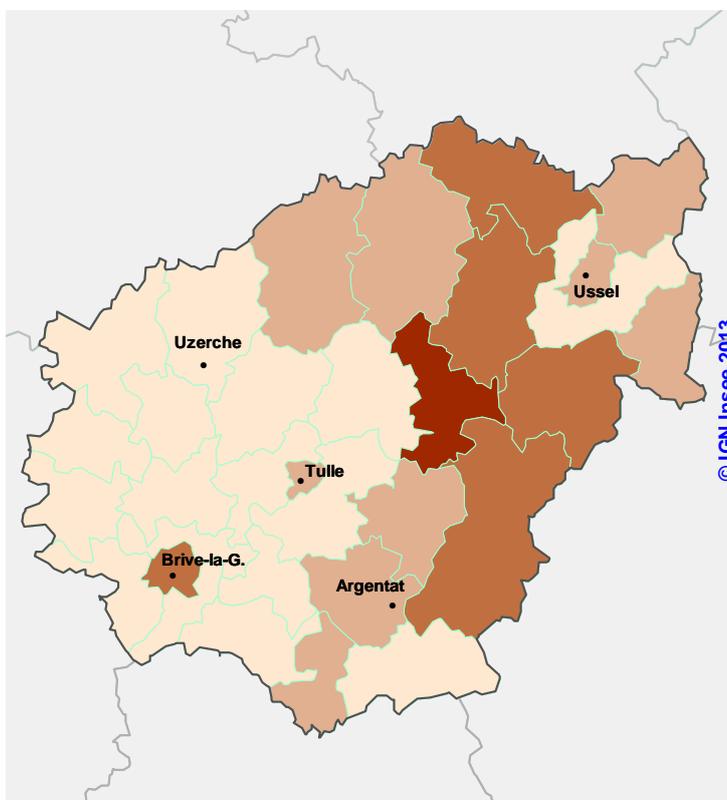
- de 73,4 à moins de 76,4
- de 76,4 à moins de 81,2
- de 81,2 à moins de 85,9
- de 85,9 à 89,9

Hors détenus et personnes résidant dans un service de moyen ou long séjour d'un établissement de santé ou d'un établissement social

Corrèze : 81,5
 Limousin : 80,5
 France métropolitaine : 77,1

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Taux d'emploi des hommes



Proportion d'hommes ayant un emploi parmi les hommes de 30 à 54 ans (%)

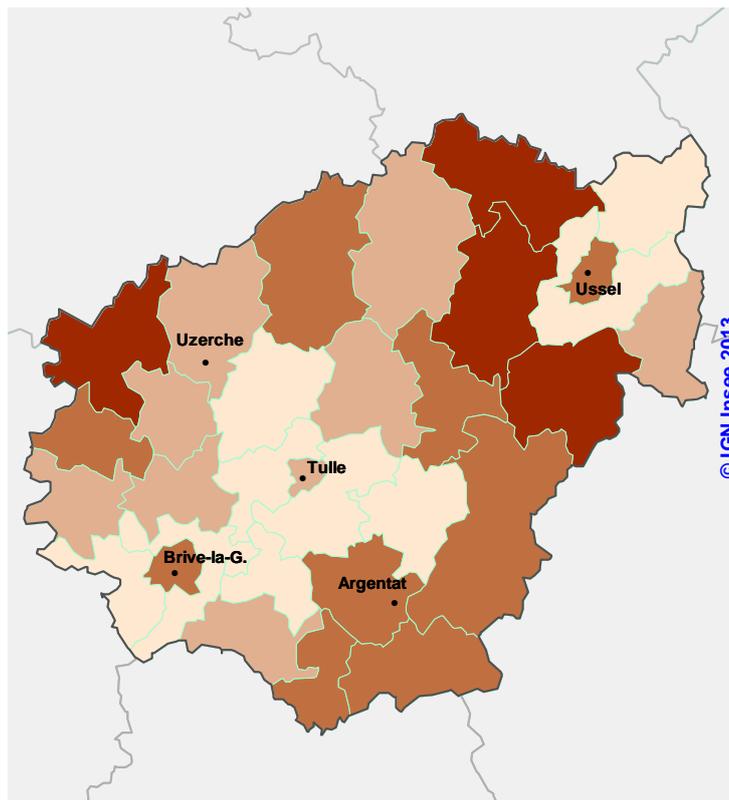
- de 85,1 à moins de 85,7
- de 85,7 à moins de 88,3
- de 88,3 à moins de 91,0
- de 91,0 à 95,0

Hors détenus et personnes résidant dans un service de moyen ou long séjour d'un établissement de santé ou d'un établissement social

Corrèze : 90,4
 Limousin : 88,2
 France métropolitaine : 87,8

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Taux d'emploi des immigrés



Proportion de personnes ayant un emploi parmi les immigrés de 30 à 54 ans (%)

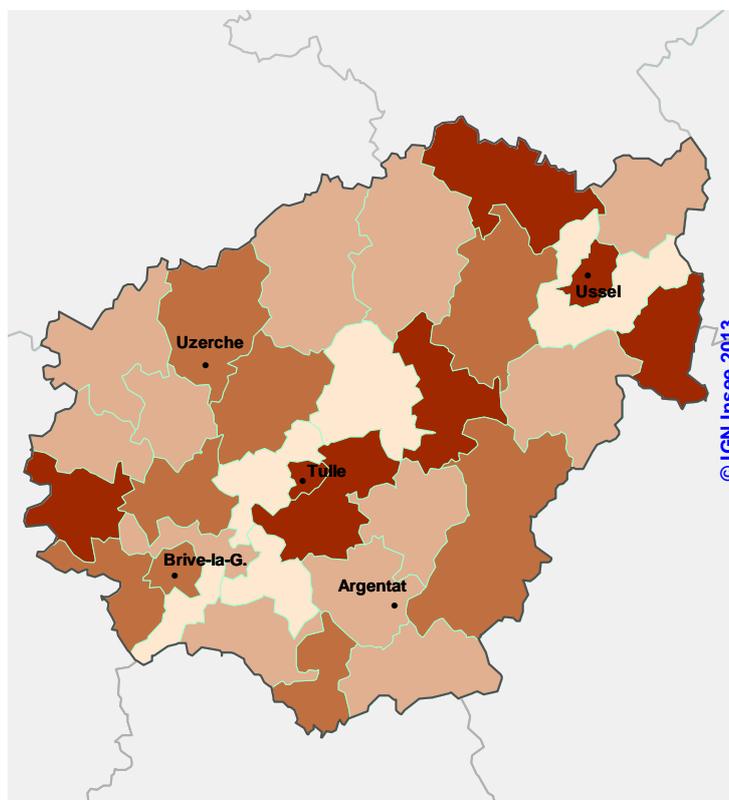
- de 52,3 à moins de 59,0
- de 59,0 à moins de 67,9
- de 67,9 à moins de 78,0
- de 78,0 à 86,3

Hors détenus et personnes résidant dans un service de moyen ou long séjour d'un établissement de santé ou d'un établissement social

Corrèze : 69,6
 Limousin : 61,8
 France métropolitaine : 67,6

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Ménages d'ouvriers ou d'employés



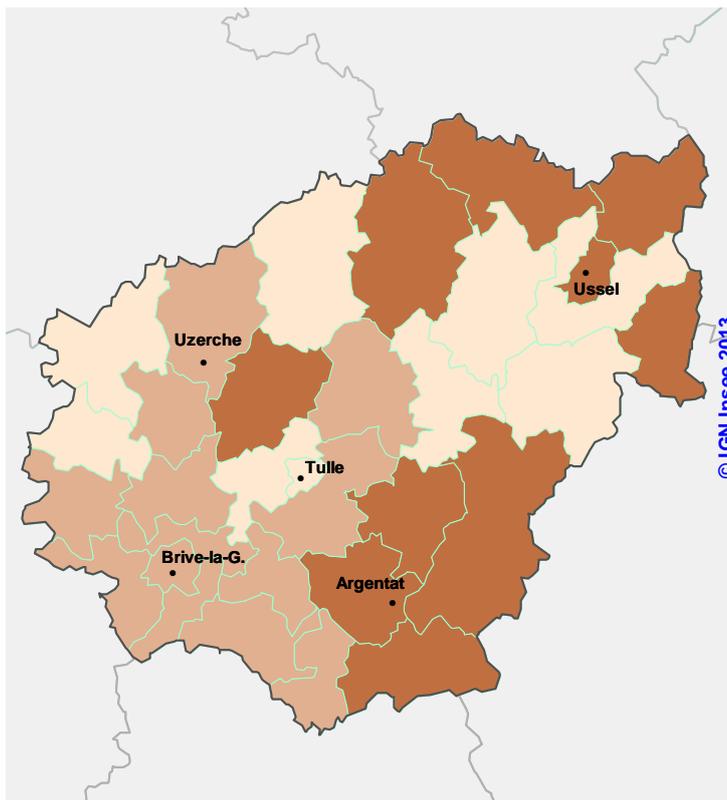
Proportion de ménages dont la personne de référence est employé ou ouvrier parmi les ménages dont la personne de référence est active (%)

- de 54,4 à 60,5
- de 50,1 à moins de 54,4
- de 46,0 à moins de 50,1
- de 41,7 à moins de 46,0

Corrèze : 51,4
 Limousin : 50,8
 France métropolitaine : 47,9

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Jeunes non insérés



Proportion de jeunes au chômage ou inactifs et qui ne sont pas en formation parmi les jeunes de 18 à 24 ans (%)

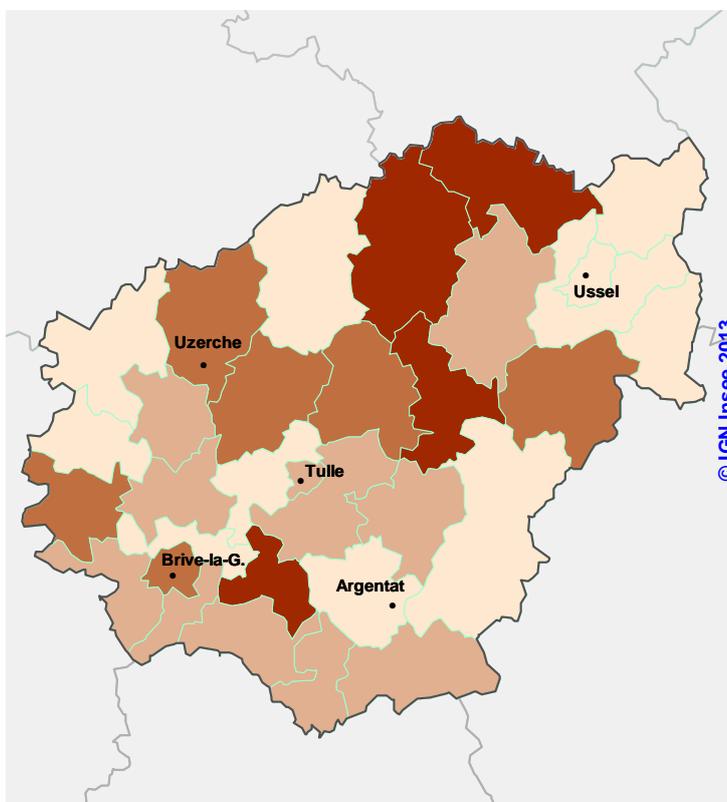
- de 16,9 à 20,2
- de 13,2 à moins de 16,9
- de 7,1 à moins de 13,2

Hors détenus et personnes résidant dans un service de moyen ou long séjour d'un établissement de santé ou d'un établissement social

Corrèze : 14,0
 Limousin : 14,1
 France métropolitaine : 15,7

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Jeunes peu ou pas diplômés



Proportion de jeunes ayant un diplôme inférieur au CAP ou BEP parmi les jeunes de 20 à 24 ans ayant terminé leurs études (%)

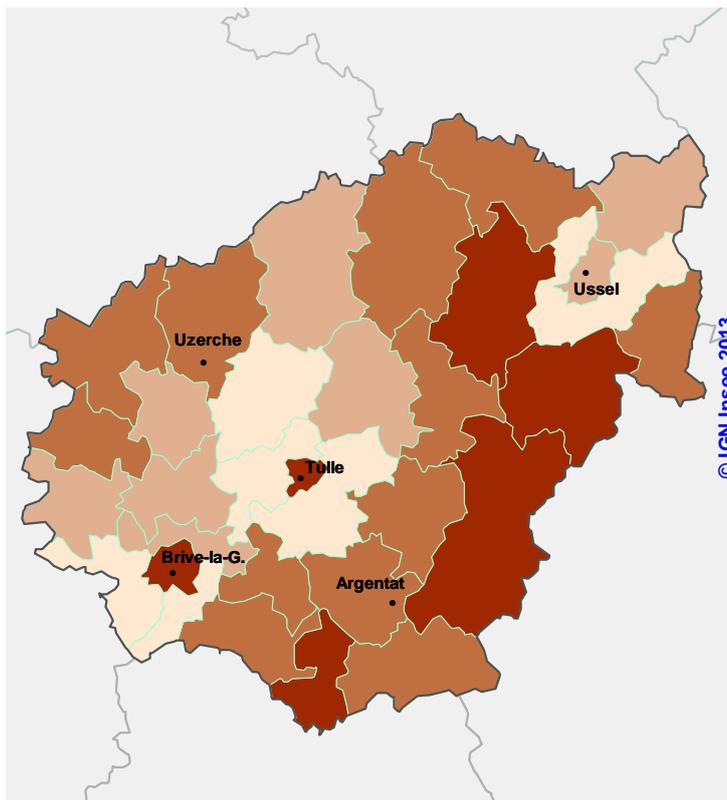
- de 21,0 à 29,8
- de 17,0 à moins de 21,0
- de 13,9 à moins de 17,0
- de 3,8 à moins de 13,9

Hors détenus et personnes résidant dans un service de moyen ou long séjour d'un établissement de santé ou d'un établissement social

Corrèze : 17,0
 Limousin : 17,8
 France métropolitaine : 20,7

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Salariés en contrat court



Proportion de salariés en CDD, intérim ou contrat aidé, parmi l'ensemble des salariés (au lieu de résidence, hors apprentis et stagiaires) (%)

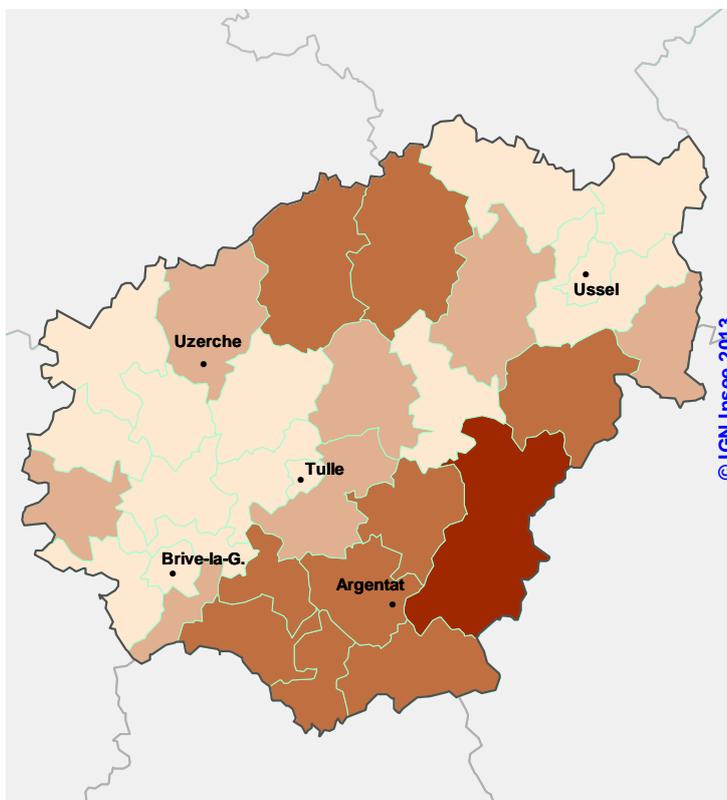
- de 14,3 à 21,1
- de 12,0 à moins de 14,3
- de 9,7 à moins de 12,0
- de 7,1 à moins de 9,7

Hors détenus et personnes résidant dans un service de moyen ou long séjour d'un établissement de santé ou d'un établissement social

Corrèze : 12,9
 Limousin : 12,5
 France métropolitaine : 12,7

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Salariés à temps partiel



Proportion de salariés travaillant à temps partiel (%)

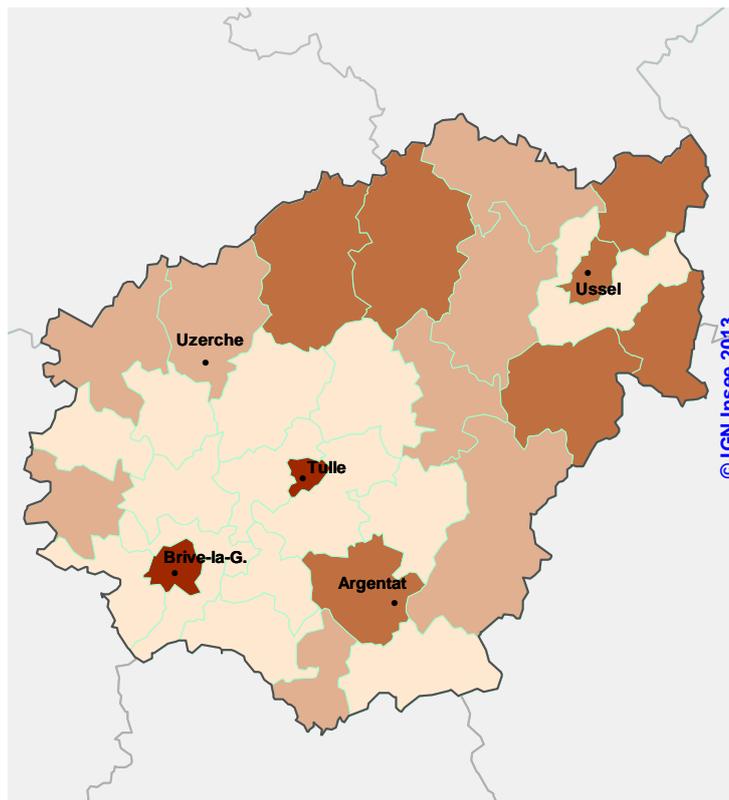
- de 22,2 à 23,2
- de 18,8 à moins de 22,2
- de 16,6 à moins de 18,8
- de 11,6 à moins de 16,6

Au lieu de résidence

Corrèze : 16,3
 Limousin : 17,0
 France métropolitaine : 18,0

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Personnes actives non équipées d'une voiture



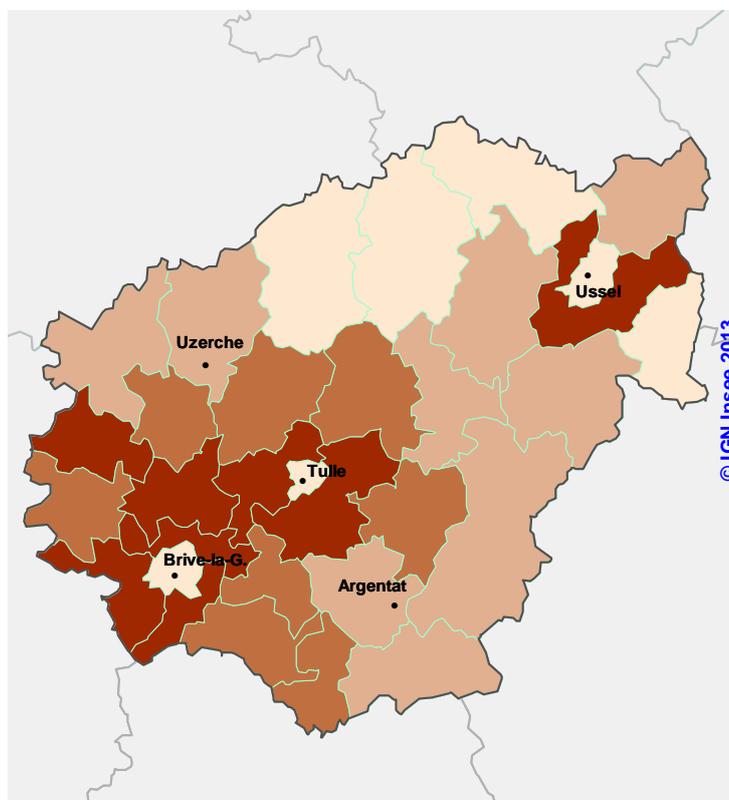
Proportion de personnes actives appartenant à un ménage sans voiture parmi l'ensemble des actifs des ménages (%)

- de 7,0 à 8,7
- de 3,5 à moins de 7,0
- de 2,2 à moins de 3,5
- de 0,4 à moins de 2,2

Corrèze : 3,8
 Limousin : 5,1
 France métropolitaine : 9,9

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Personnes travaillant hors de leur commune de résidence



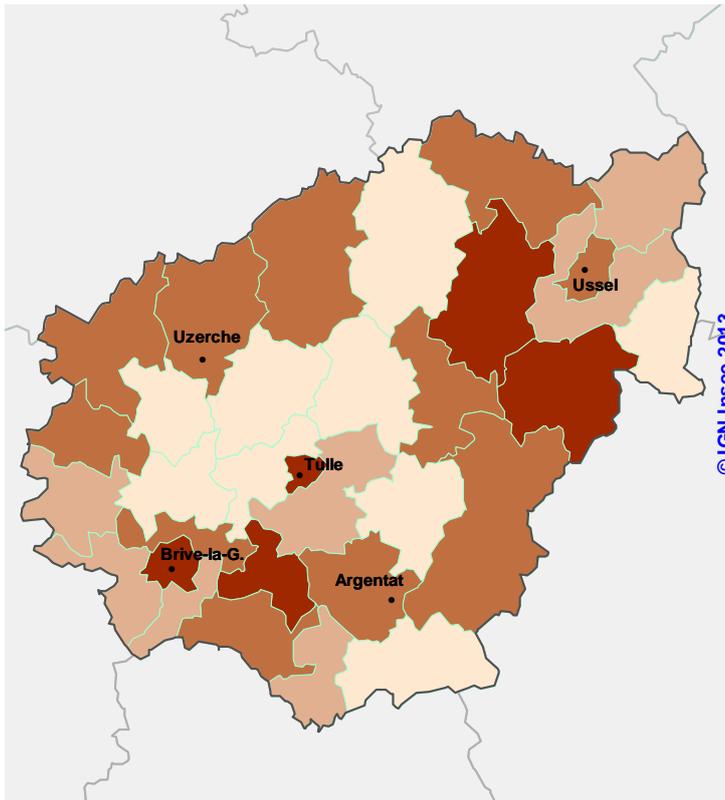
Proportion de personnes travaillant hors de leur commune de résidence parmi les personnes ayant un emploi (%)

- de 76,1 à 85,8
- de 63,1 à moins de 76,1
- de 49,1 à moins de 63,1
- de 22,8 à moins de 49,1

Corrèze : 56,8
 Limousin : 54,3
 France métropolitaine : 65,3

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Logements « suroccupés »



Proportion de logements « suroccupés » parmi l'ensemble des résidences principales (%)

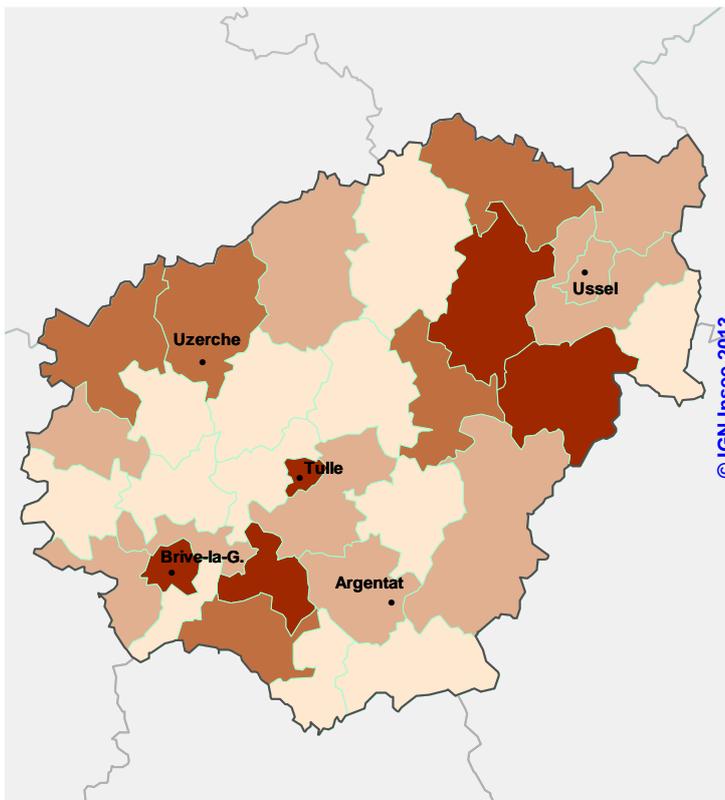
- de 3,1 à 4,6
- de 1,8 à moins de 3,1
- de 1,2 à moins de 1,8
- de 0,4 à moins de 1,2

Définition de la suroccupation d'un logement : cf. page 27

Corrèze : 2,4
 Limousin : 3,0
 France métropolitaine : 7,0

Source :
 Insee - Recensement de la population 2010, exploitation complémentaire

Personnes habitant un logement « suroccupé »



Proportion de personnes résidant dans un logement « suroccupé » (%)

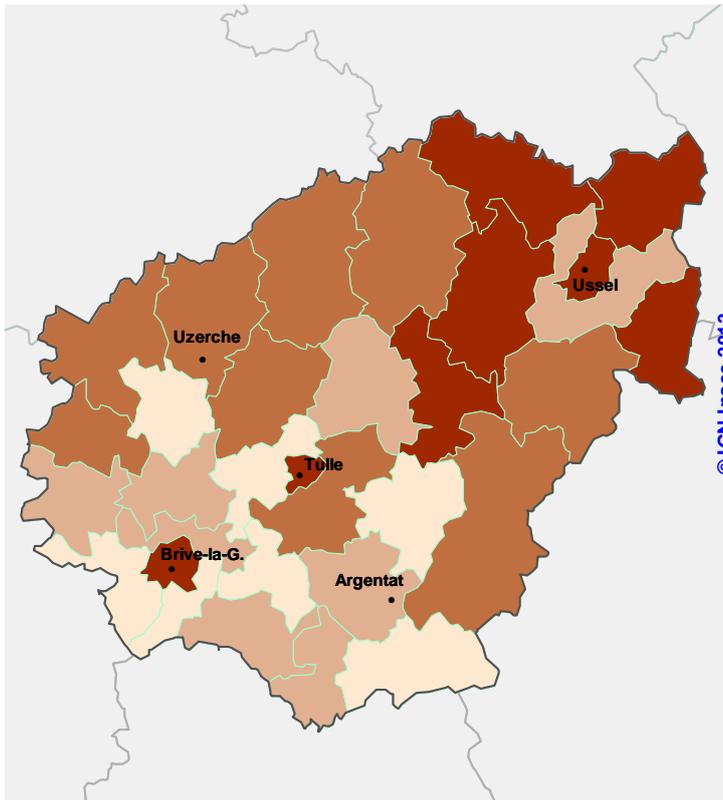
- de 4,1 à 6,5
- de 2,8 à moins de 4,1
- de 1,9 à moins de 2,8
- de 0,3 à moins de 1,9

Définition de la suroccupation d'un logement : cf. page 27

Corrèze : 3,2
 Limousin : 4,2
 France métropolitaine : 8,9

Source :
 Insee - Recensement de la population 2010, exploitation complémentaire

Logement en HLM



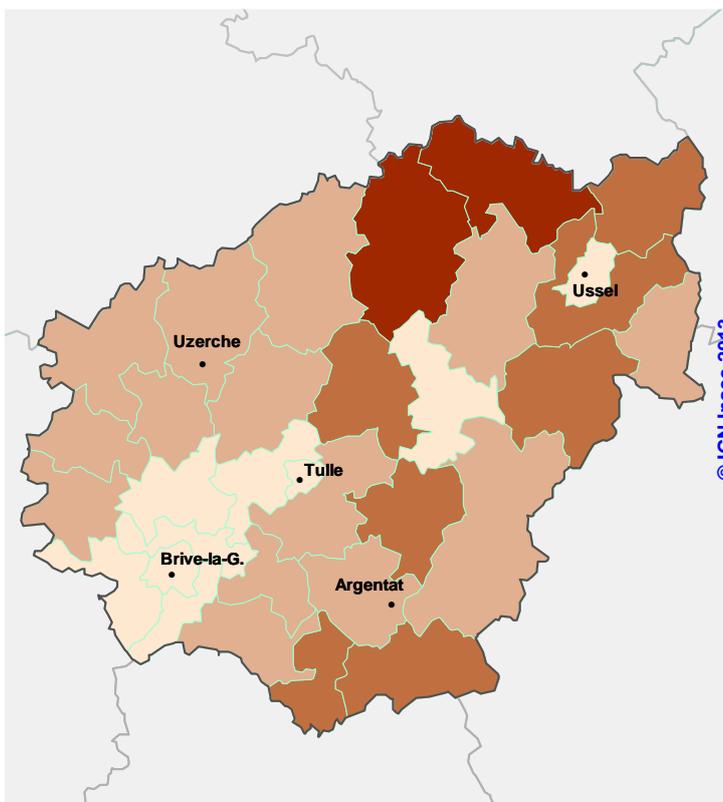
Proportion de ménages résidant dans un logement HLM (%)

- de 9,8 à 17,0
- de 4,7 à moins de 9,8
- de 3,4 à moins de 4,7
- de 1,9 à moins de 3,4

Corrèze : 6,6
 Limousin : 9,9
 France métropolitaine : 14,6

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009,
 exploitation principale

Résidences principales sans salle de bains indépendante



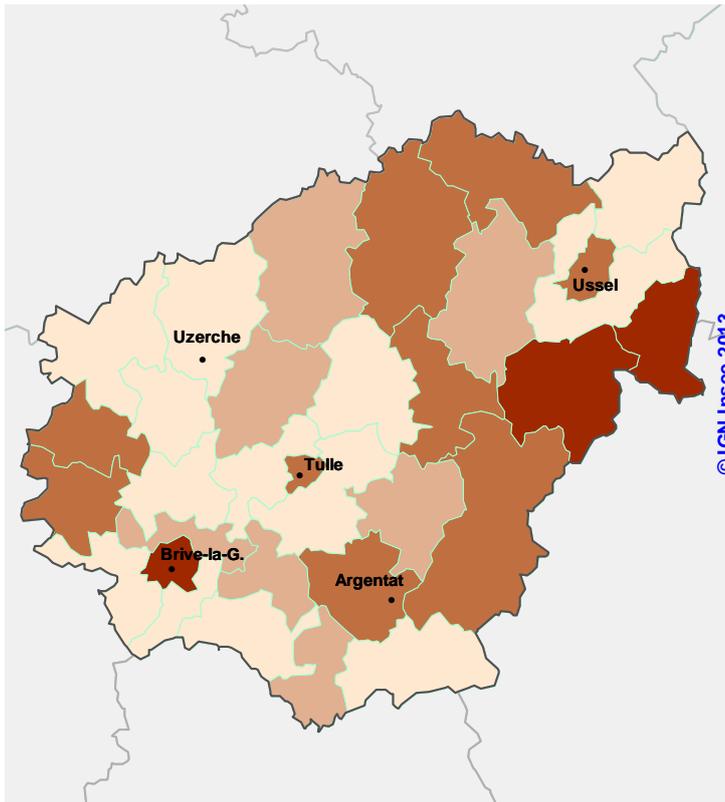
Proportion de résidences principales sans salle de bains indépendante (%)

- de 6,3 à 7,1
- de 4,0 à moins de 6,3
- de 2,5 à moins de 4,0
- de 1,4 à moins de 2,5

Corrèze : 2,7
 Limousin : 3,1
 France métropolitaine : 3,4

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009,
 exploitation principale

Ménages dont la personne de référence est au chômage



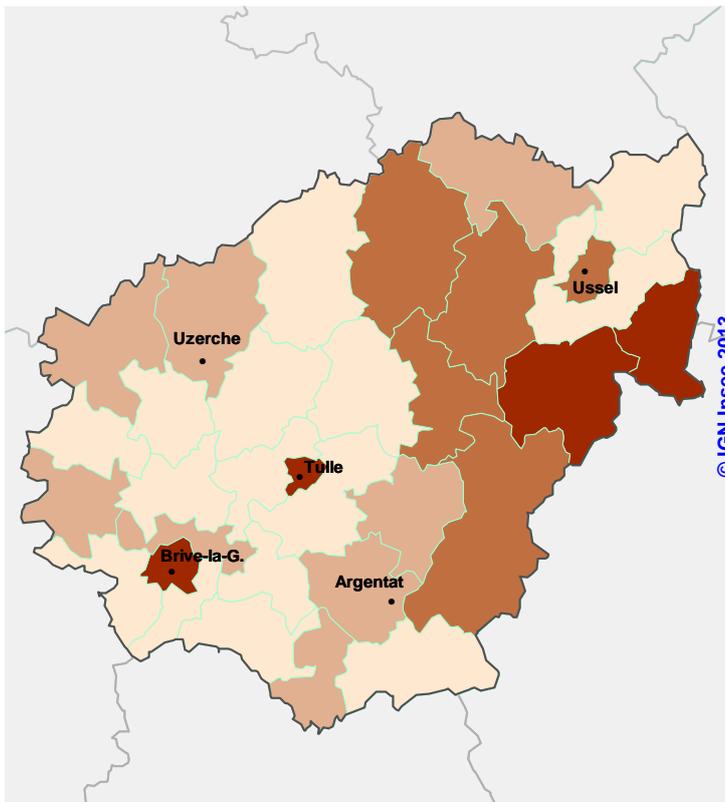
Proportion de ménages dont la personne de référence est au chômage (%)

- de 9,2 à 9,6
- de 7,0 à moins de 9,2
- de 5,0 à moins de 7,0
- de 1,4 à moins de 5,0

Corrèze : 6,7
 Limousin : 8,3
 France métropolitaine : 9,1

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Enfants des familles sans actif occupé



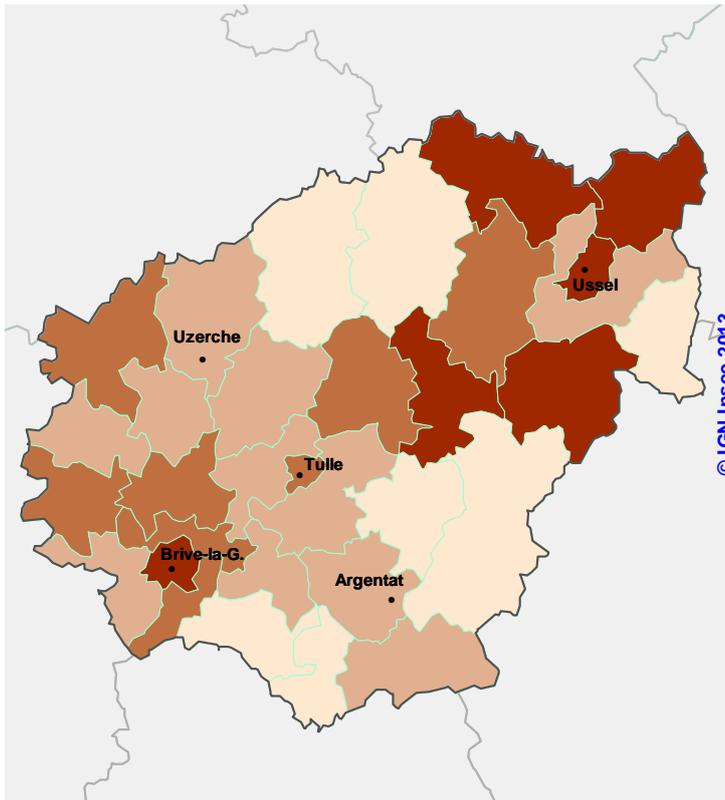
Proportion d'enfants appartenant à une famille sans actif occupé parmi les enfants de moins de 18 ans (%)

- de 10,5 à 12,7
- de 6,6 à moins de 10,5
- de 3,7 à moins de 6,6
- moins de 3,7

Corrèze : 6,3
 Limousin : 9,3
 France métropolitaine : 9,5

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Familles dont un seul parent travaille parmi les ménages ouvriers et employés



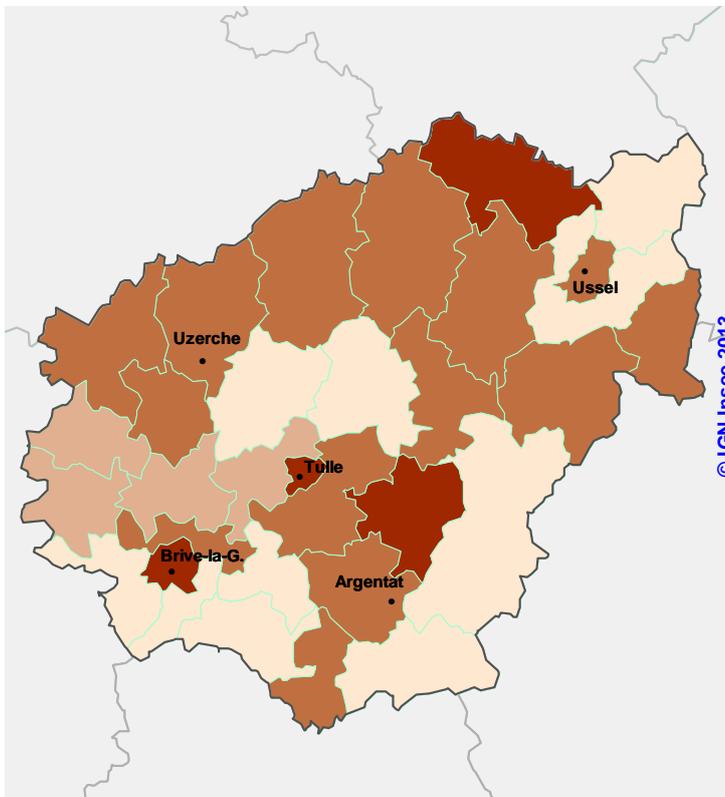
Proportion de couples dont la personne de référence est ouvrier ou employé et qui comporte un seul parent actif en emploi parmi les couples avec au moins un enfant de moins de 25 ans dont la personne de référence est ouvrier ou employé (%)

- de 26,8 à 34,8
- de 20,9 à moins de 26,8
- de 16,0 à moins de 20,9
- de 5,2 à moins de 16,0

Corrèze : 23,2
 Limousin : 22,6
 France métropolitaine : 18,4

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire

Familles monoparentales



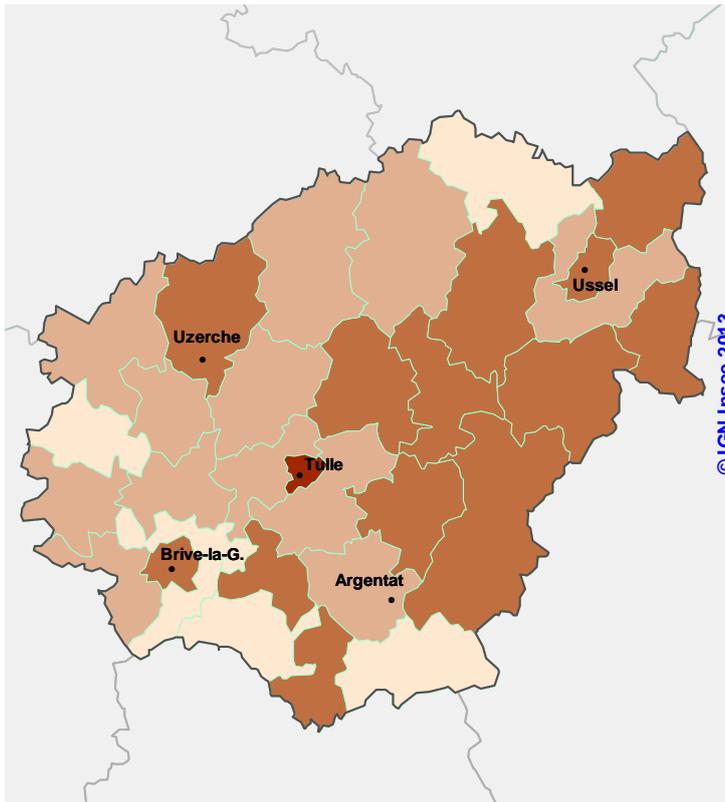
Proportion de familles monoparentales parmi les familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans (%)

- de 23,3 à 31,3
- de 17,4 à moins de 23,3
- de 13,6 à moins de 17,4
- de 9,8 à moins de 13,6

Corrèze : 19,5
 Limousin : 20,2
 France métropolitaine : 21,6

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Personnes âgées vivant seules



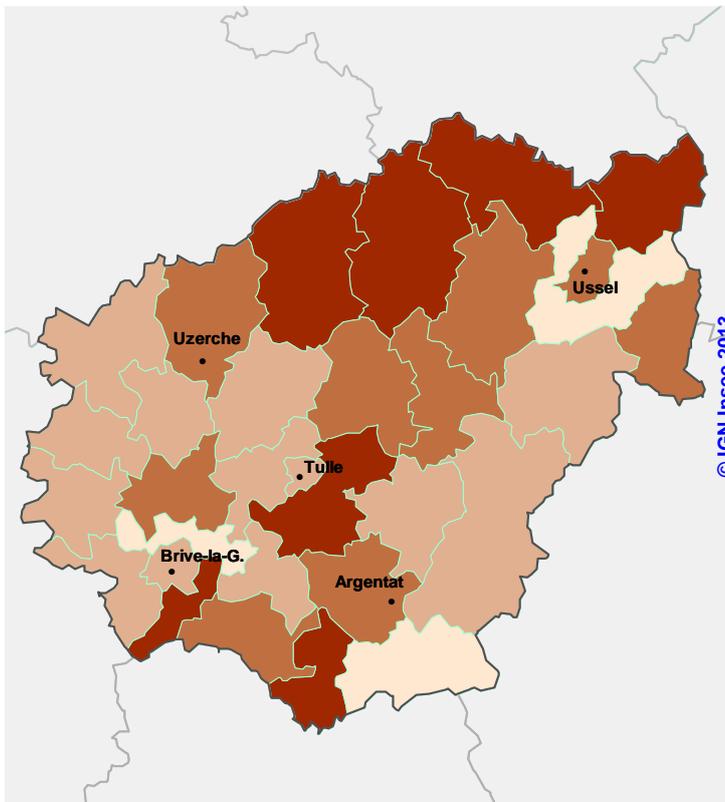
Proportion de personnes vivant seules parmi la population des ménages âgée de 85 ans ou plus (%)

- de 57,0 à 59,9
- de 51,2 à moins de 57,0
- de 46,3 à moins de 51,2
- de 37,8 à moins de 46,3

Corrèze : 51,9
 Limousin : 53,1
 France métropolitaine : 56,3

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Personnes âgées vivant en institution



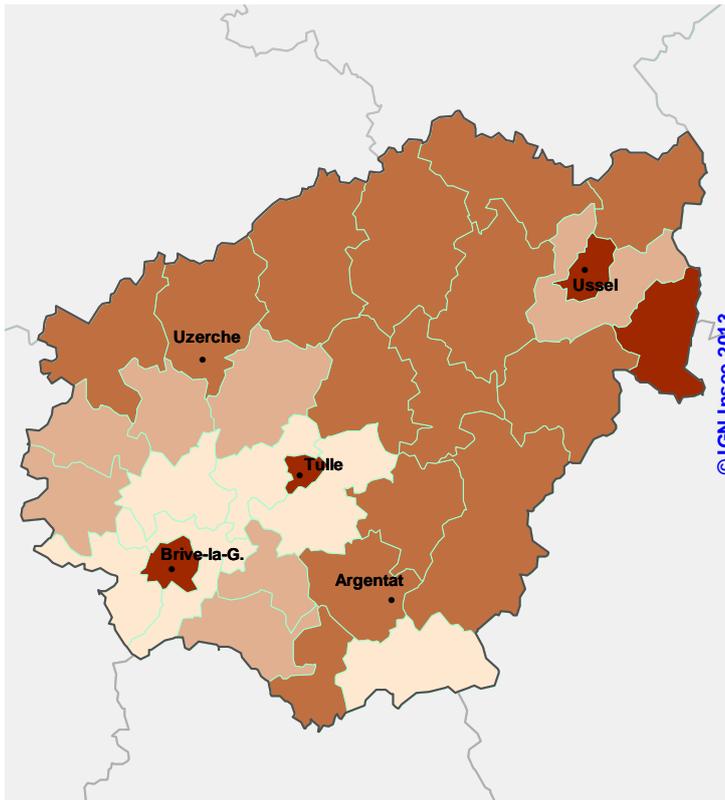
Proportion de personnes vivant en établissement de moyen ou long séjour parmi les personnes de 85 ans ou plus (%)

- de 36,4 à 53,7
- de 21,3 à moins de 36,4
- de 10,2 à moins de 21,3
- moins de 10,2

Corrèze : 32,7
 Limousin : 32,4
 France métropolitaine : 20,9

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Personnes vivant seules



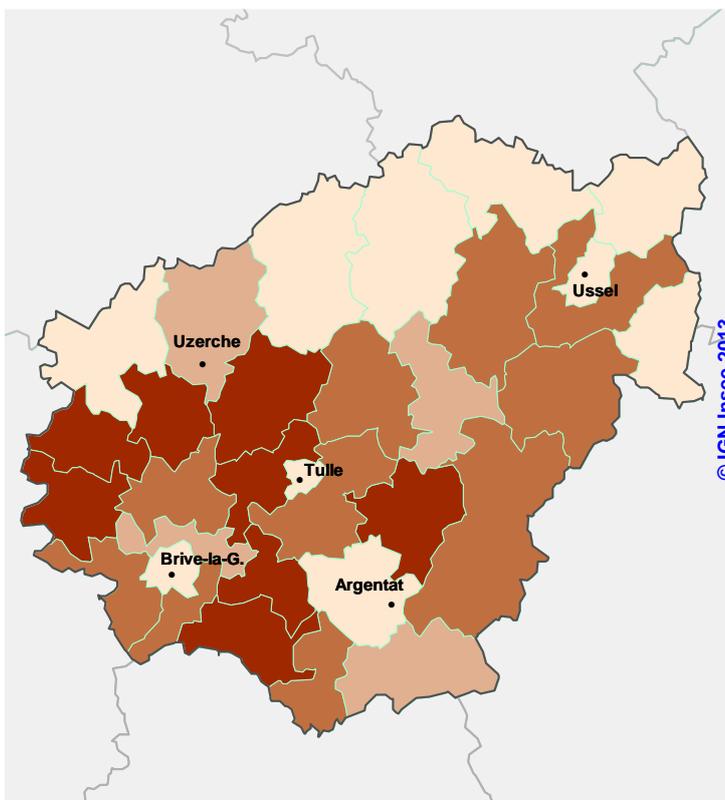
Proportion de ménages ne comptant qu'une seule personne (%)

- de 40,3 à 45,7
- de 33,1 à moins de 40,3
- de 27,6 à moins de 33,1
- de 17,4 à moins de 27,6

Corrèze : 35,2
 Limousin : 36,8
 France métropolitaine : 33,7

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Éloignement du lieu de travail



Distance domicile-travail médiane (km)

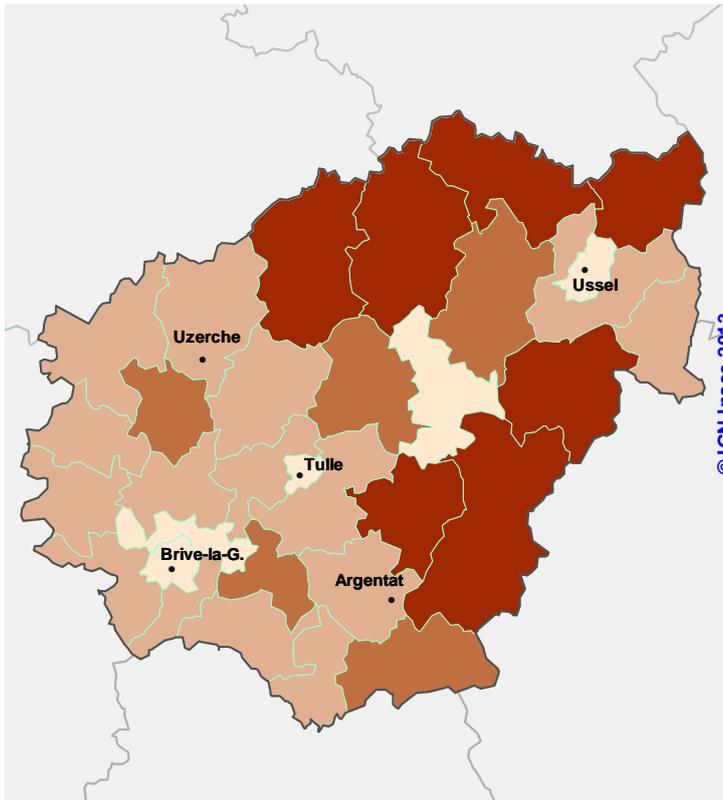
- de 11,1 à 14,0
- de 7,1 à moins de 11,1
- de 4,8 à moins de 7,1
- de 1,9 à moins de 4,8

Pour un canton donné, la distance médiane entre le domicile et le lieu de travail est la distance x telle qu'une personne sur deux travaille à plus de x kilomètres de son domicile.

Corrèze : 5,3
 Limousin : 5,0
 France métropolitaine : 6,5

Source :
 Insee - Recensement de la population 2010, exploitation principale ;
 Inra UMR 1041 CESAER - Odomatrix 2008

Éloignement aux services et équipements



Éloignement moyen aux services et équipements de la gamme « intermédiaire » (km)

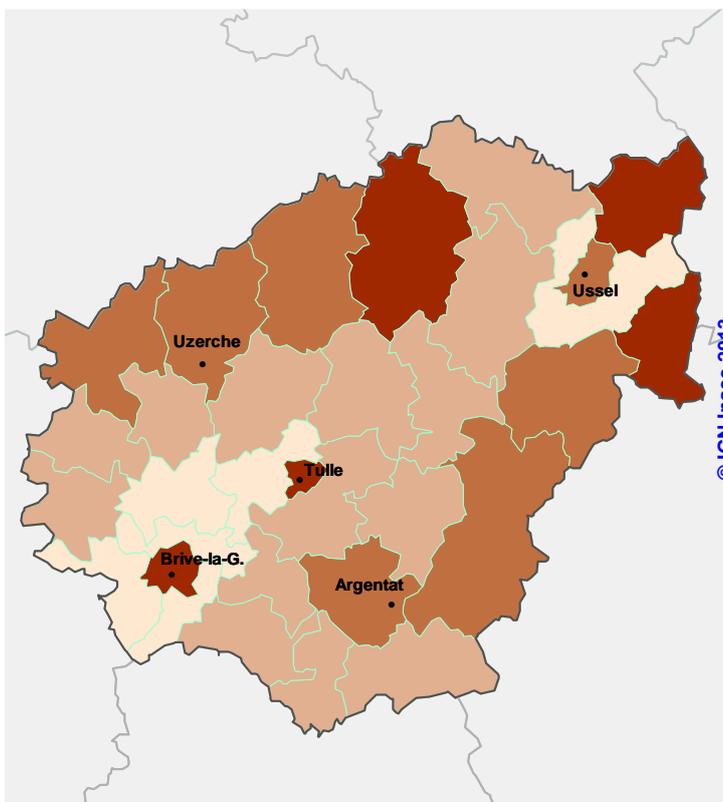
- de 19,3 à 29,7
- de 13,1 à moins de 19,3
- de 7,0 à moins de 13,1
- moins de 7,0

Définition de la gamme « intermédiaire » : cf. page 27

Corrèze : 8,3
 Limousin : 8,2
 Province : 5,2

Source :
 Insee - Base permanente des équipements 2011 - Recensement de la population 2009, exploitation principale ;
 Inra UMR 1041 CESAER - Odomatrix 2008

Ménages non équipés d'une voiture



Proportion de ménages non équipés d'une voiture (%)

- de 16,3 à 19,9
- de 13,1 à moins de 16,3
- de 8,9 à moins de 13,1
- de 3,8 à moins de 8,9

Corrèze : 13,6
 Limousin : 15,5
 France métropolitaine : 19,2

Source :
 Insee - Recensement de la population 2009, exploitation principale

Définitions

L'ensemble des définitions et des indicateurs utilisés dans cet atlas est disponible en ligne, sur la page « Limousin » du site Insee.fr, à la rubrique « Publications \ Les dossiers Insee Limousin ».

Gamme intermédiaire d'équipements

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. La Base permanente des équipements (BPE), mise à jour tous les ans, recense les équipements par commune, sur l'ensemble du territoire. Elle couvre le commerce et les services, marchands ou non (tels la santé et l'action sociale, l'enseignement, le tourisme...).

Les équipements sont regroupés en trois gammes (de proximité, intermédiaire et supérieure), selon leur fréquence sur le territoire et la proximité du service rendu. La gamme de « proximité » regroupe des équipements très courants qui desservent souvent la population sur place (médecin généraliste, épicerie...). La gamme « intermédiaire » comporte des équipements localisés dans moins de communes, comme les supermarchés, les collèges ou les magasins d'équipement du foyer.

L'éloignement aux équipements de cette gamme a été retenu ici comme indicateur de précarité liée à la distance car ces équipements peuvent relever d'une fréquentation régulière sans toutefois être proches du domicile des personnes qui les utilisent.

Logement suroccupé

La suroccupation des logements peut s'appréhender selon le nombre de pièces ou la surface par personne. Dans le premier cas, on apprécie le degré d'intimité dont disposent les occupants du logement, dans le second, l'espace disponible. Certains indices peuvent combiner les deux notions ou en exclure une. Par exemple, les Caisses d'allocations familiales retiennent des critères de surface minimale par personne tandis que l'enquête Logement permet de combiner nombre de pièces et surface. Le recensement de la population permet quant à lui un calcul en nombre de pièces.

Le taux de suroccupation est ici calculé à partir du recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire) en rapportant le nombre de logements suroccupés à l'ensemble des résidences principales, selon la définition suivante :

Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », fondée sur :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille,
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus,

et pour les célibataires de moins de 19 ans :

- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans,
- sinon, une pièce par enfant.

L'indicateur n'est calculé que pour les ménages de deux personnes ou plus. Les personnes seules sont traitées à part car si on leur applique cette norme, elles sont en situation de suroccupation dans des logements d'une pièce, ce qui constitue une définition trop large. Par exemple, on ne peut pas considérer qu'un étudiant dans une chambre ou un célibataire dans un studio manquent d'intimité. Pour mesurer la suroccupation chez les personnes seules (9,4 millions de personnes en France), il faut prendre en compte la superficie de leur logement, mais cette information ne figure pas dans le recensement de la population.

Remerciements

La Direction régionale de l'Insee et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Limousin remercient les organismes suivants qui ont gracieusement mis à disposition des données localisées sur les prestations sociales :

- La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Centre - Ouest (CARSAT)
- La Mutualité sociale agricole du Limousin (MSA)

Les données relatives à l'allocation spécifique de solidarité ont été obtenues à partir de la Base de données sociales localisées (BDSL), projet développé par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Directrice de la publication : Fabienne le Hellaye
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Frouté
Rédactrice en chef : Nathalie Garrigues
Rédaction de la synthèse : Bruno Balouzat, Frédéric Châtel
Maquette et mise en page : Bruno Granet, Jean-Christophe Olivier

Impression : Sotiplan – Limoges